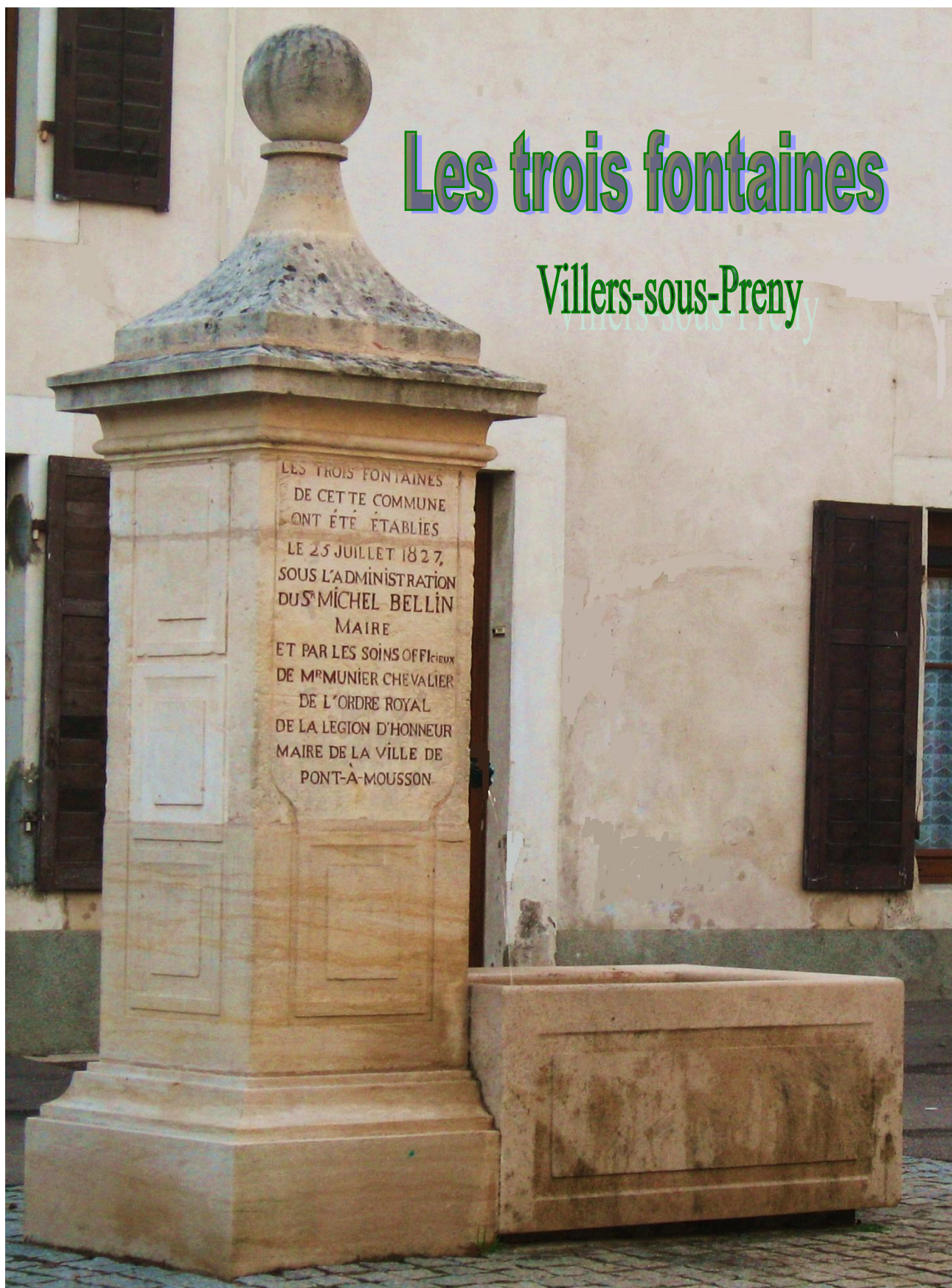




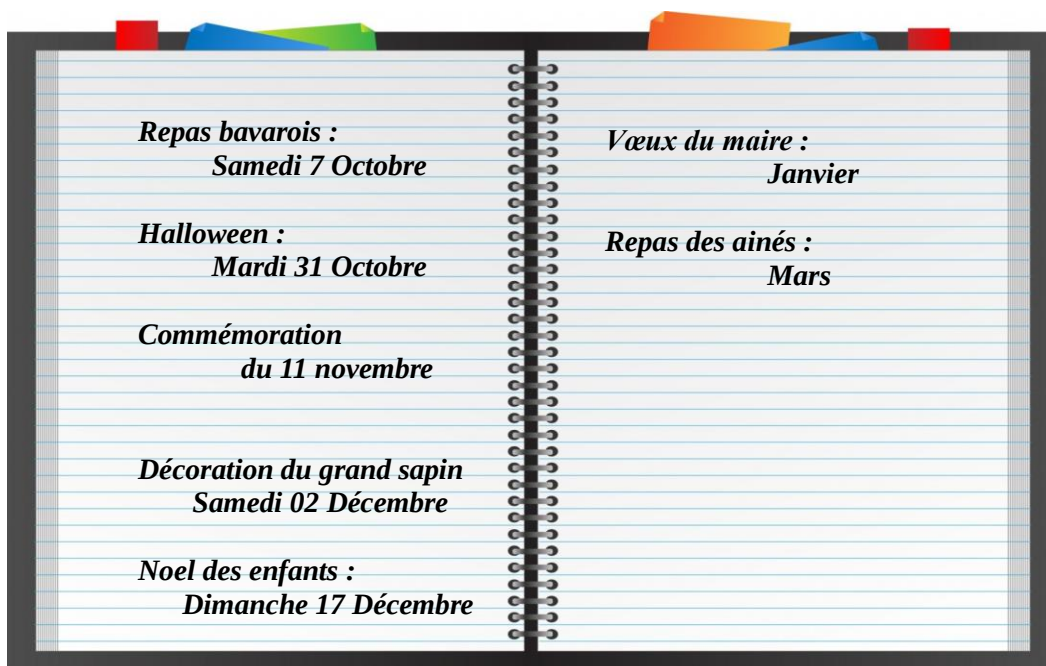
Journal municipal n°27 : Année 2023 : 2/2
(Dépôt légal : ISSN 1674)

Journal rédigé par : Aline, Rachel, Audrey et Peggy

SOMMAIRE

<i>EDITORIAL</i>	<i>p 03</i>
<i>LA VIE DU VILLAGE</i>	<i>p 05</i>
<i>TRAVAUX</i>	<i>p 11</i>
<i>ENTREPRISE DU VILLAGE</i>	<i>p 15</i>
<i>LA RUBRIQUE D'ANTAN</i>	<i>p 16</i>
<i>HOMMAGES</i>	<i>p 17</i>
<i>EXTRAITS DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</i>	<i>p 18</i>
<i>ETAT CIVIL</i>	<i>p 20</i>
<i>JEUX</i>	<i>p 22</i>
<i>INFORMATIONS</i>	<i>p 24</i>
<i>PETITS RAPPELS</i>	<i>p 28</i>

RENDEZ VOUS A NE PAS MANQUER



EDITORIAL



Chers Habitantes, Chers habitants,

Après un été bien chaud, nous voilà déjà à l'heure de la rentrée. J'espère que vous avez pu toutes et tous bien profiter de cette période estivale à travers de bonnes vacances à Villers ou ailleurs.

Je souhaite vous remercier pour cet été qui s'est déroulé dans un climat calme et serein. Preuve que notre petit village est une commune où il fait bon vivre.

Les manifestations de la fête au village et du 14 juillet organisées par l'association des « loups blancs » le confirment bien. Nous avons été très nombreux à nous retrouver pour ces festivités, à tel point que les « loups blancs » ont dû stopper les réservations du 14 juillet, une première ! Merci à tous pour ces bons moments passés ensemble et rendez-vous l'année prochaine !

Côté rentrée, c'est avant tout celle de nos enfants, dans une école plus spacieuse et mieux aménagée suite à l'achèvement des travaux de notre groupe scolaire. Une rentrée qui a pu se faire dans la convivialité avec un accueil « petit déjeuner » offert par le SIS (Syndicat Inter Scolaire) de Vandières.

La deuxième rentrée, c'est la nôtre. La rentrée du conseil municipal et des employés communaux. Une rentrée intense avec d'importants dossiers en cours. Comme vous l'avait expliqué Joël lors de la dernière édition, le remplacement de la ligne haute tension sur le versant de Norroy, nous a permis de déposer un dossier PAP (Plan d'Accompagnement de Projet) pour un montant proche de 74 000€ HT, avec une prise en charge à 100%.

A travers ce dernier, le conseil et moi-même avons opté pour l'éclairage LED, le rajeunissement de la façade de notre Mairie, l'implantation d'arbres pour embellir notre village, des jeux pour nos petits sur nos aires de détente ainsi que la rénovation de la toiture du prochain local technique.

Je suis fier de pouvoir vous annoncer, que l'ensemble de ces projets a été reçu et validé par la commission d'affectation des subventions. Je tiens à saluer le travail du conseil ainsi que de mes adjoints pour ce dossier. Des aménagements qui vont changer la facette de notre village.

A ce sujet durant cet été ce ne sont pas moins de cinq chantiers qui ont été conduits simultanément.

Parmi eux, L'aire de jeux coté Vilcey (toujours en cours), le chapiteau de la salle des fêtes (prêt à accueillir de futurs événements) ou encore le Trey (notre ruisseau) avec le retrait des anciens barrages incendies, intégralement réalisé par des bénévoles comme Gérard, Maurice ou encore Jean-Claude.

Je tiens à les remercier sincèrement, car ce sont eux qui permettent de faire évoluer notre commune à moindre coût. Bienvenue à ces nouvelles recrues parmi notre équipe de volontaires. Si l'envie vous tente, n'hésitez surtout pas !

J'en profite pour vous rappeler que la Mairie est également un lieu de rencontre et d'échange ou vous pouvez venir nous faire part de vos mécontentements, de vos satisfactions ou encore de vos questionnements, nous sommes là pour vous apporter des réponses mais aussi recueillir vos idées, ça sera avec plaisir.

Il est venu le temps de clôturer cet édito, en vous souhaitant à toutes et tous une bonne rentrée en espérant vous retrouver nombreux à la commémoration du 11 novembre et à plus long terme en janvier ou j'aurai le plaisir de vous souhaiter tous mes vœux pour la nouvelle année.

Avec toute ma sympathie,

Votre Maire,
Jean Yves HERESBACH

La vie du village

Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai – Le RDV annuel des habitants du village pour commémorer la capitulation Allemande en 1945 et la fin de la guerre en Europe. Comme chaque année M. le Maire et ses adjoints ont énoncé les noms de ceux qui sont mort pour notre Liberté, déposé une gerbe de fleur au pied du monument aux morts, la lecture de la lettre, et après une minute de silence, tout le monde a chanté l’hymne national accompagné des Pompiers de Vandières. Une belle cérémonie qui s’est terminée par un vin d’honneur offert par la Mairie.

L’Histoire du 8 Mai férié :

Si pour les Français d’aujourd’hui, le 8 Mai est férié, il n’en a pas toujours été ainsi. En effet en 1946, La commémoration de la victoire des forces alliées sur l’Allemagne nazie et fin de la seconde Guerre Mondiale, avait lieu à cette date à condition que ce soit un Dimanche ! Autrement elle devait être célébrée le 1^{er} dimanche qui suit le 8 Mai. C’est que quelques années plus tard, en 1981 que le 8 Mai a été déclaré jour férié définitivement.

Car entre 1953 et 1981 il y a eu de nombreux changements :

- 1953 : le 8 mai déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants
- 1959, les parlementaires reviennent sur cette décision : la commémoration aura lieu le deuxième dimanche de Mai
- 1968 le 8 mai jour de la commémoration mais jour travaillé !
- 1975 le 8 mai ne sera plus la commémoration de la victoire sur l’Allemagne nazi mais une journée de l’Europe

Fleurissement du village

Comme le veut la tradition, les conseillers communaux ont procédé au fleurissement de la commune.

Cette année, place aux vivaces ! Avec la conjoncture actuelle, ce choix était approprié. En effet ces plantes sont des plantes pérennes du fait qu'elles ont une durée de vie de plusieurs années.

Les célèbres géraniums étaient également au rendez-vous pour embellir nos ponts et notre Mairie



Rentrée scolaire 2023/2024



Le SIS (syndicat intercommunautaire scolaire) était présent devant l'école le matin de la rentrée pour offrir aux enfants et aux parents boissons, cafés et viennoiseries.

Les horaires de l'école : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-11h45 et 13h30-16h15

L'école ouvre ses portes à 8h20 et 13h20, heures à partir desquelles les enfants sont accueillis par :

Mme ROUZIER Marie (PS/MS), Mme LAURENT Sabrina (GS), Mme BUSATO Nadège (Directrice) et Mme DEMAY Sandrine (Les vendredis) (CP/CE1), Mme GALMICHE Emmanuelle (CE1/CE2), Mme GARINO Christel (CE2/CM1) et Mme BONNET Marie-Elise.

La municipalité souhaite une belle rentrée scolaire aux enseignants et à tous les enfants.

Agrandissement de l'école

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLIN et l'ensemble du conseil du SIS le nouveau bâtiment a vu le jour pour cette rentrée scolaire.

Après plusieurs mois de travaux, l'école s'est vue agrandir de deux nouvelles classes et d'un espace périscolaire. Celui-ci comporte une pièce pour accueillir les petits, une pièce pour accueillir les plus grands et un bureau pour M CALZETTI, directeur du périscolaire.

Suite à ces travaux la cour de l'école côté primaire est agrandie.

L'ensemble de cette réalisation a été nécessaire pour répondre à l'accroissement de la jeunesse dans les trois communes.

Mi-septembre, une visite de l'école a été réalisée pour l'ensemble de tous les conseillers municipaux.

Ci-dessous quelques photos :



Agrandissement vu de derrière



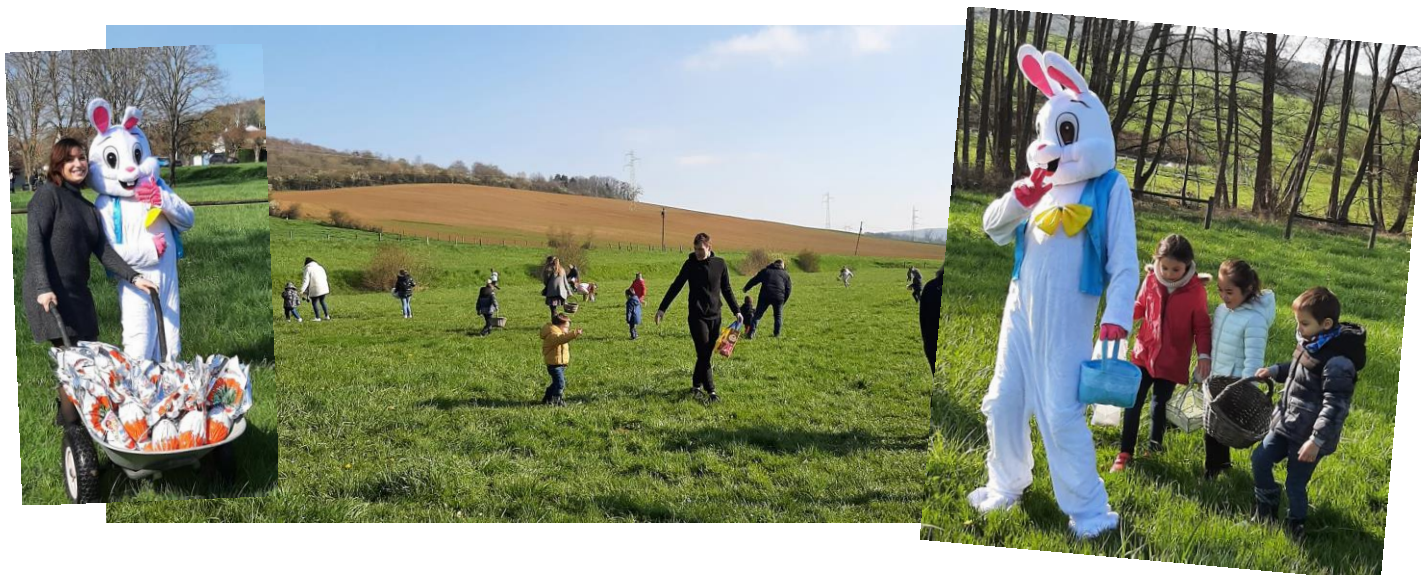
Une des deux nouvelles salles de classe.



Espace périscolaire

Association Les Loups Blancs

9 Avril : Lapin de Pâques



La Chasse aux œufs, animation familiale par excellence et qui devient une tradition de notre village grâce à l'association Les loups Blancs.

Pour les enfants c'est une vraie chasse aux trésors, trouver le maximum de petits œufs pour avoir de belles récompenses à l'arrivée, du chocolat que les cloches ont déposé au vestiaire du village.

M. LAPIN était présent pour les encourager et les aider.

Petite histoire pourquoi parle-t-on des cloches de Pâques ?

Pâques est la fête chrétienne de la résurrection de Jésus-Christ, 3 jours après sa mort sur la croix à Jérusalem.

Rome a ordonné l'interdiction de faire sonner les cloches pendant ces 3 jours.

Selon la tradition, on dit que les cloches vont à Rome pour se faire bénir et charger les œufs qu'elles rependent à leur retour dans les jardins.

Le jour de paques, elles carillonnent à nouveau pour annoncer la joie de la résurrection du Christ et rependent toutes les friandises pour les enfants.

Dans l'est de la France, pour remplacer le son des cloches pendant la semaine sainte, les enfants faisaient sonner leurs crécelles dans les rues pour annoncer les offices.

Fête du village



Les Indiens ont planté leur tipi pour célébrer avec nous la fête de notre village. Indiens et Cowboy ont cohabité pour animer cette journée avec Cocardes, pesée du jambon, jeux et gourmandises. Une belle journée pour les habitants qui ont pu se réunir sur le parking à l'entrée du village.



Pour amuser les enfants et pour pallier à l'absence de forains, les loups blancs ont fait intervenir l'association catch de Pont-à-Mousson pour installer des structures gonflables et réaliser des baptêmes poneys.

Bravo a M BARBISAN pour le gros lot des enveloppes, un ordinateur portable !

Mise en place et démontage du chapiteau

Un grand merci aux bénévoles qui pour aider les loups blancs à l'organisation du 14 juillet se sont rassemblés une semaine avant les festivités pour aider à monter le chapiteau mis à disposition par la commune pour l'occasion.

Le dimanche qui a suivi la fête nationale les bénévoles étaient également au rendez-vous pour démonter le chapiteau et libérer rapidement le terrain pour laisser place à de belles parties de basket par les jeunes du village, impatients de pouvoir profiter de nouveau du terrain.



Fête nationale du 14 juillet

Le 14 juillet 1789, date de l'intervention du peuple Français pour son émancipation et la conquête de la Liberté avec la prise de la Bastilles à PARIS.

Ce 14 juillet 2023, date de l'intervention des Loups Blancs pour l'animation de son village. Concerts, jeux, danses, pétanque étaient eu rendez-vous pour faire passer une merveilleuse journée ensoleillée aux habitants.



Travaux

Bâche à Incendie



Suite au dernier sinistre survenu dans notre commune, une étude a été faite par les pompiers et la municipalité concernant la couverture des risques incendies.

Il s'est avéré que le trey n'était plus assez abondant pour subvenir au débit nécessaire aux sapeurs pompiers. Nous avons dû étudier la mise en place d'une nouvelle bâche pour assurer la sécurité de l'ensemble de la deuxième partie du village.

Celle-ci est d'une capacité de 120 m³.



Elle est destinée à fournir de l'eau au service de secours lors d'une intervention pour lutter contre les incendies. Elle doit être accessible et disponible à tout moment. Elle est aussi contrainte à respecter certaines normes. Nous avons donc fait appel à la société « Verdun Père et Fils » pour réaliser les travaux. Un marquage au sol sera réalisé pour délimiter l'emplacement du camion anti-feu en cas d'intervention. Notre village est désormais entièrement couvert pour ces risques avec la présence des deux bâches.

Les barrages incendie

Suite à la mise aux normes de notre réseau incendie (article ci-dessus), la municipalité a décidé de démonter les vieux barrages du trey.

En effet, après une discussion avec les pompiers, ils nous ont confirmé que ces barrages étaient obsolètes.

Afin d'assainir les ponts et le ruisseau une matinée a été nécessaire pour retirer et évacuer les anciens barrages incendie avec la mini pelle de la municipalité.



Le vestiaire



Les employés communaux ont profité des quelques jours d'intempéries pour entamer les travaux du vestiaire.

Avec les habitants de plus en plus nombreux aux manifestations, la nécessité de restaurer le bâtiment s'est avérée utile.

Les douches ont été démontées afin d'agrandir l'espace. Celles-ci n'étaient plus alimentées en eau depuis plusieurs années.

Suite à la vétusté du local toilette l'aménagement de celui-ci a été revu entièrement.

Ce local disposera d'un sanitaire femme et d'un sanitaire homme afin d'assurer le confort des usagers.

La toiture sera également nettoyée. Les volets en bois seront remplacés par des volets métalliques pour renforcer la sécurité du bâtiment.

Après avoir constaté des dégradations sur la clôture en bois entourant le terrain de foot, la décision a été prise d'enlever les peu de bois restant encore en état. Pour pallier aux différentes dégradations et renforcer la sécurité au niveau des cambriolages une étude de vidéo protection est en cours.

Aire de jeux

Plusieurs bénévoles, accompagnés du premier adjoint et du maire ont planté au printemps la vigne qui arborera la nouvelle aire de jeux à l'entrée du village côté Vilcey.

Le chantier avance doucement, avec les contraintes météo, le drainage du terrain n'était pas chose facile.



L'eau a été amenée sur le terrain pour la future fontaine à partir du trop-plein des réservoirs. M. Francis COURTEAUX à réaliser l'intégralité de la fontaine dans du bois d'acacia.

La pose de celle-ci est imminente.

Le pressoir offert par la famille serrurier s'est vu entièrement restaurer par la commune et va être installé très prochainement.

Cette aire de détente va être équipée d'un terrain de pétanque et de plusieurs jeux pour les enfants. L'ensemble de ces travaux est réalisé en totalité par des bénévoles. Encore merci à eux.

Abris de bus



Un nouvel abri de bus a été installé pour la sécurité des enfants, parents et autres usagers des bus.

Après la sollicitation de la commune, les travaux ont été financés en totalité par la communauté de communes de Pont-à-Mousson.

Merci à eux.

Le clocher



Après un contrôle annuel des cloches par la société Chrétien, il a été constaté qu'un tenon mortaise était déboîté avec une rupture d'une tige filetée.

Nous avons donc fait appel à la société Maddalon pour intervenir. Après un contrôle approfondi, ils se sont aperçus qu'une infiltration d'eau de plusieurs années avait attaqué les bois du beffroi en passant par les abat-son*.

Étant une petite commune, nous avons cherché des solutions pour financer les réparations. Nous nous sommes rendu compte qu'une subvention pouvait être allouée pour les réparations.

Nous avons dû patienter quelques mois pour avoir l'accord de la subvention et pouvoir signer avec Maddalon.

Après une semaine de chantier, nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau les cloches sonner.

Nous remercions l'entreprise Maddalon pour leur excellent travail.



**L'abat-son représente l'ensemble des lames inclinées vers le bas qui habillent les baies du clocher.*

Le chapiteau de la salle

Afin de mettre la structure en sécurité une équipe de bénévoles accompagnée de M le maire et du 1er adjoint, s'est rassemblée, pas moins de 5 demi-journées et une journée complète.

Pour redresser le chapiteau, il a fallu changer quelques barres et toute la visserie. Le chapiteau est désormais fixé définitivement sur la nouvelle dalle.

Un terrain de pétanque verra également le jour. Il sera construit par l'équipe communale aidée de la nouvelle équipe de bénévoles.

Les locataires de la salle pourront profiter de ce bel espace pour les apéritifs ou les repas extérieurs.



Merci à Maurice, Gérard, Jean-Claude et Yohan pour leur dévouement à la commune.

Entreprise du village



Bonjour Yohan, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

YH-EXTERIEURS : Je m'appelle Yohan Heresbach. J'habite à Villers-sous-Prény depuis 28 ans. Je me suis construit dans le milieu agricole et j'ai débuté mon parcours professionnel dans le secteur de la formation pendant 12 ans.



Comment l'envie de créer votre entreprise vous est venue ?

YH-EXTERIEURS : Cela faisait plusieurs mois que l'idée d'ouvrir une activité me trottait dans la tête. J'avais besoin de retrouver un environnement extérieur tout en gardant le contact avec les gens.

Alors, en quoi consiste votre activité ?

YH-EXTERIEURS : Mon activité se divise en 3 domaines : le premier concerne le nettoyage extérieur de bâtiments (toiture, façade) avec différentes méthodes possibles : le jet haute pression ou encore l'application de produits phytosanitaires spécialisés. Grâce à mon expérience précédente, je maîtrise la connaissance et l'utilisation de ces produits.

Je propose également de l'élagage et des prestations nacelle. Je possède en effet une nacelle automotrice pouvant aller jusqu'à 12 mètres. Enfin, je peux offrir mes services pour les travaux forestiers et les débroussaillages de terrains.



Avez-vous une recommandation à partager ?

YH-EXTERIEURS : Bien sûr, nous sommes dans une région avec un climat très variable et humide qui frappe le bâti de nos maisons. Nos toitures et façades en sont les premières impactées. Un traitement annuel ou bisannuel permet de conserver l'intégrité et l'étanchéité des toitures. De plus, le coût est réduit si le traitement est réalisé régulièrement et à temps. Une toiture trop sale engendrera une porosité des tuiles et peut aller jusqu'à l'infiltration de l'eau.

Pouvons-nous vous consulter ?

Oui, je suis disponible par mail ou portable. Je peux vous apporter mes conseils et établir des devis sous 48h. Prochainement, un flyer sera distribué avec toutes les informations nécessaires.





Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

VILLERS-SOUS-PRENY

« Vive la République »

14 juillet 1880

L'adjoint administrateur de cette commune d'après la circulaire préfectorale, avait convoqué le conseil municipal pour lui proposer de voter une somme suffisante pour célébrer dignement la fête nationale.

Sur dix conseillers, cinq seulement se présentèrent, tous les cinq républicains. Comme on n'était pas en pour faire une majorité, les font ne purent être votés.

Le cas devait être prévu par la partie adverse, mais ce qui ne l'était probablement pas c'est que les conseillers présents se cotiseraient immédiatement pour faire les fonds afin que la fête ait lieu quand même.

La fête a eu lieu et elle a été splendide.

De mémoire d'homme on n'en n'avait vu une semblable dans cette petite commune. Des boîtes ont été tirées la veille à la nuit tombante. Le jour à midi, nouvelle salve.

A deux heures des musiciens qui avaient été engagés par des personnes ne faisant pas partie du conseil, ouvraient la fête en jouant la *Marseillaise*.

On a commencé aussitôt une course en sacs qui a fait deux heureux. Prix : un énorme jambon et un beau pantalon.

Puis on a joué deux poulets au seau renversé. Ce jeu a parfaitement réussi. Jamais on n'a tant ri dans la commune.

La série des jeux a été terminée par un grand assaut aux quilles. Il y avait 45 concurrents. L'heureux vainqueur, Charles BAUDOT gagna un beau mouton offert par un des conseillers. Différents habitants apportaient aux joueurs des seaux de vin qui étaient accueillis avec d'autant plus de plaisir qu'il faisait une chaleur accablante.

On dansera le soir sur la place jusqu'à une heure du matin. Différentes pièces d'artifice ont clos cette fête qui ne s'effacera de longtemps de la mémoire des habitants.

« Pour nous autres républicains, c'est une bonne journée qui ralliera beaucoup d'hésitants à la forme de notre gouvernement. Enfin la concorde finira par régner dans notre village qui était malheureusement trop divisé. »

M. Thiers a dit : « la République est le gouvernement qui nous divise le moins ».

Par A. CASALINI

Sources. Jour 139. Art. 1880. Archives départementales de Meurthe et Moselle

Hommage



Jean-Paul GERARDIN est arrivé à Villers sous Prény à l'âge de 5 ans en 1960. Il a eu une enfance heureuse au milieu de ses 8 frères et sœurs.

A l'adolescence, il est déjà actif dans le village en intégrant l'animation du foyer des jeunes FJEP. Il participe à l'organisation du 14 juillet et de la fête à Villers. Après son mariage en 1975, il quitte Villers pour Pont à Mousson avec pour objectif d'acheter et rénover une maison à Villers. Son souhait se réalise en 1982. Il va passer beaucoup de temps à rénover petit à petit sa belle et grande maison dans laquelle il élève deux enfants Aurélie et Adrien. Il va même refaire un petit pont entre la maison et son jardin.

Le « Paul » comme le surnommait tout le monde, adorait son village et ses habitants. Il laissait sa porte de garage toujours ouverte pour discuter avec un passant, boire un coup à l'occasion. Toujours prêt à rendre service, prêter un outil, dépanner un problème de chauffage etc. Le bricolage était sa passion. Il était très ingénieux et trouvait toujours une solution à tout, comme dans son métier de maintenance qu'il a exercé aux Fonderies de Pont à Mousson pendant 40 ans.

Il était profondément attaché à son village où résidaient ses parents et quatre de ses sœurs. Depuis novembre 2020, il repose en paix au nouveau cimetière avec une jolie vue sur son verger dans les hauteurs du village.

Photo de notre village



Photo prise par Chantal LECLERC

EXTRAITS DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des délibérations est disponible sur le site : www.villers-sous-preny.fr

N° 2023-21 : TRAVAUX DE CHANGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente au conseil le dossier présenté par RTE pour l'installation d'une ligne haute tension qui passera sur le territoire de la commune.

Cette installation entraîne la mise en place d'un Plan d'Accompagnement de Projet (PAP), ce dispositif est une opportunité pour les collectivités territoriales de bénéficier de fonds pour cofinancer des projets de mise en valeur de leur patrimoine paysager ou touristique, des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie, ou de mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants.

Monsieur le Maire propose au conseil de changer tout l'éclairage public très énergivore en passant sur de l'éclairage LED

La facture des travaux est prise en charge par le PAP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve le projet des travaux, ainsi que son plan de financement
- La commune de Villers-sous-Prény assure RTE du caractère certain et non aléatoire de la réalisation du projet et s'engage à compenser une éventuelle baisse et/ou défection des co-financements par une augmentation de sa part d'autofinancement

N° 2023-23 : CHANGEMENT DE LA PORTE DE GARAGE DU BATIMENT MAIRIE

Dans le cadre de l'installation d'une ligne à haute tension passant sur le territoire communal, la mise en place d'un Plan d'Accompagnement de Projet (PAP), proposé par la société RTE, est une opportunité pour les collectivités territoriales de bénéficier de fonds pour cofinancer des projets de mise en valeur de leur patrimoine paysager ou touristique, des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie, ou de mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants.

Monsieur le Maire propose au conseil de changer l'ancienne porte de garage du bâtiment mairie par une porte isolante.

La facture des travaux s'élève à 3 122 € HT, le montant HT de celle-ci est pris en charge à 100% par le PAP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve le projet des travaux de changement de porte

N° 2023-26 : AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX ENTRÉE VILCEY SUR TREY

Monsieur le Maire propose au conseil d'investir dans du matériel pour l'aménagement de la nouvelle aire de jeux du village.

La facture des travaux s'élève à 8 565€ HT, le montant HT de celle-ci est pris en charge à 100% par le PAP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve le projet d'aménagement de l'aire de jeux de l'entrée côté Vilcey sur Trey

N° 2023-27 : AMÉNAGEMENT DE PLANTATION DE VÉGÉTAUX SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose au conseil d'investir dans l'embellissement de la commune par la plantation de végétaux

La facture des travaux s'élève à 2 508.23 HT, le montant HT de celle-ci est pris en charge à 100% par le PAP.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Approuve le projet d'embellissement de la commune par la plantation de végétaux

N° 2023-28 : NOMINATION D'UN AGENT RECENSEUR ET D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT DE 2024

Le conseil municipal approuve la proposition du Maire de nommer :

* Monsieur Gérard GRANDPIERRE coordonnateur communal pour le territoire de la commune

* Madame Malvina UKU, agent recenseur pour le territoire de la commune

Monsieur GRANDPIERRE et Madame Malvina UKU seront indemnisés selon les directives de l'INSEE.

N° 2023-31 : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU 01/01/2024

Monsieur Le Maire propose de revoir les tarifs de location de la salle socio-culturelle,

- | | |
|------------------------|----------|
| • Location 2 jours : | 340.00 € |
| • Location 1 journée : | 170.00 € |

Un chèque de réservation de 170.00 € sera demandé à la signature du contrat.

Un chèque de caution de 600.00 € sera joint à l'état des lieux d'entrée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte les tarifs proposés à compter du 1^{er} janvier 2024.
 - Accorde la gratuité de la salle aux associations ayant le siège social à Villers-sous-Prény.
- Accorde la gratuité de la salle lors d'un enterrement

ETAT CIVIL

Mariages



Samedi 9 juillet à 12 h 30, le maire, Jean-Yves Heresbach, assisté de Joël Bourgerie, 1^{er} adjoint, a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage Julie Crancee, assistante maternelle et Aurélien Desloges, fonctionnaire dans l'Éducation nationale, sous les yeux de Léo, leur fils de quatre ans.

Samedi 30 Septembre 2023, le maire, Jean-Yves Heresbach, assisté de Joël Bourgerie, 1^{er} adjoint, a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage Elodie Aline QUENIART, assistante maternelle, Et Jérôme DUMET conducteur de travaux et conseiller municipal.



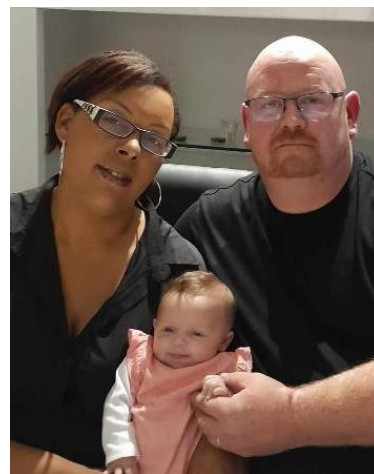
Tous nos vœux de bonheur.

Naissances



Naï, Emmanuel, Gerard FORTTEL
est né le 20 juillet 2023 à 00h28.
De Pierre FORTTEL et de Juliette GRANDPIERRE,
Domiciliés 2 Rue du Haut Bourgeois.

Talya, SALINA SCHNUR est née le 19 juillet 2023 à 10h12.
De Eddy SALINA et de Emilie SCHNUR,
Domiciliés 7 rue des alliés.

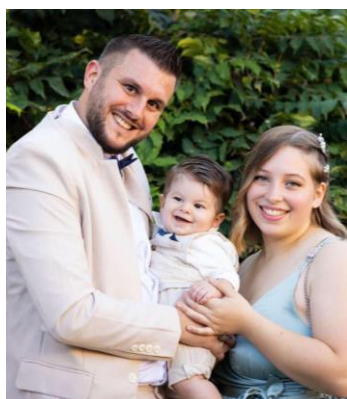




Amy, H  l  ne, Myriam GIRARDET
est n  e le 2 juillet 2023,    15h12.
De Thomas GIRARDET et de Laetitia FORTERRE,
Domicili  s 3 rue du bois le pr  tre.



L  na HERESBACH est n  e le jeudi 6 avril 2023    23H03.
De Yohan HERESBACH et de Blandine CHARLET
Domicili  s 52 rue de la Lib  ration.



Rapha  l, Herv  , Jos   SIFFERT est n   le 31 mars 2023    05h18.
De Hugo SIFFERT et de Ma  lys DROUNA,
Domicili  s 24 rue de la lib  ration.



Antonin, Philippe, Fabrice HOMBOURGER
est n   le 28 janvier 2023    14h40.
De Julien HOMBOURGER et de Charl  ne DESAVELLE,
Domocili  s 10 rue de la lib  ration.

COLORIAGES ET JEUX



Mots mêlés



M	A	N	T	E	A	U	S	E	Z	V	T	K	G	A	N	T	I
M	B	O	U	L	E	E	L	D	I	J	N	X	G	A	D	Y	B
P	X	K	O	Y	Z	W	F	Y	W	A	O	Q	E	H	É	C	Q
T	N	G	P	K	P	I	W	A	M	O	È	T	L	O	C	W	A
S	D	F	E	L	V	K	S	V	Y	F	L	S	E	P	E	W	M
L	T	É	H	O	B	I	K	C	N	M	É	K	R	X	M	B	A
V	O	V	G	D	J	G	M	X	I	X	F	C	I	Y	B	J	R
C	V	R	F	R	A	L	T	K	H	T	J	P	H	V	R	K	S
V	Q	I	F	X	G	O	B	G	I	R	S	L	B	A	E	I	C
T	A	E	M	L	W	O	H	Y	B	Y	V	K	G	F	R	F	K
Z	V	R	O	U	O	L	A	X	Y	H	F	V	I	I	T	P	C
H	I	X	U	G	J	C	W	I	I	I	H	T	X	V	F	D	E
N	S	W	F	C	L	A	O	R	H	V	B	J	X	R	W	O	I
I	Y	M	L	F	H	A	N	N	I	E	K	K	C	Q	F	W	B
L	D	V	E	G	N	U	Ç	V	L	R	F	Q	X	P	E	O	B
U	N	B	P	L	I	F	R	O	I	D	X	P	Y	X	D	L	A
G	N	E	I	G	E	D	P	A	N	E	G	U	C	R	Y	K	Y
E	R	D	X	B	Z	C	R	F	X	U	R	N	U	S	T	N	O

HIVER	DÉCEMBRE	NOËL	MANTEAU
NEIGE	JANVIER	FROID	SKI
GELER	FÉVRIER	FLOCON	IGLOO
GLAÇON	MARS	GANT	ÉCHARPE
BOULE	LUGE	MOUFLE	

INFORMATIONS



DU LUNDI AU SAMEDI - DE 7H À 12H30 ET DE 14H À 19H

Définition et condition d'accès :

La Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson met à la disposition des communes sans ligne régulière, un service de Transport A la Demande zonal aux horaires plus flexibles. Ce service est géré et assuré par la société DMA, au moyen de véhicules légers.

Titres de transport et tarifs :

Ils sont valables durant une heure en correspondance sur les lignes régulières « Le BUS » sur présentation au chauffeur.

- **2 € un trajet simple**, pas de retour possible avec ce titre de transport
 - **3 € un aller-retour** dans la journée
- L'appoint vous sera demandé

Horaires et fonctionnement de réservation :

Après une inscription au préalable au service TAD,
Les réservations peuvent se faire :

- Par téléphone à l'agence « Le BUS » : au **03 83 81 37 21**
 - du lundi au vendredi après-midi de 14h00 à 18h00,
 - du mardi au samedi matin de 9h à 12h (sauf jours fériés).

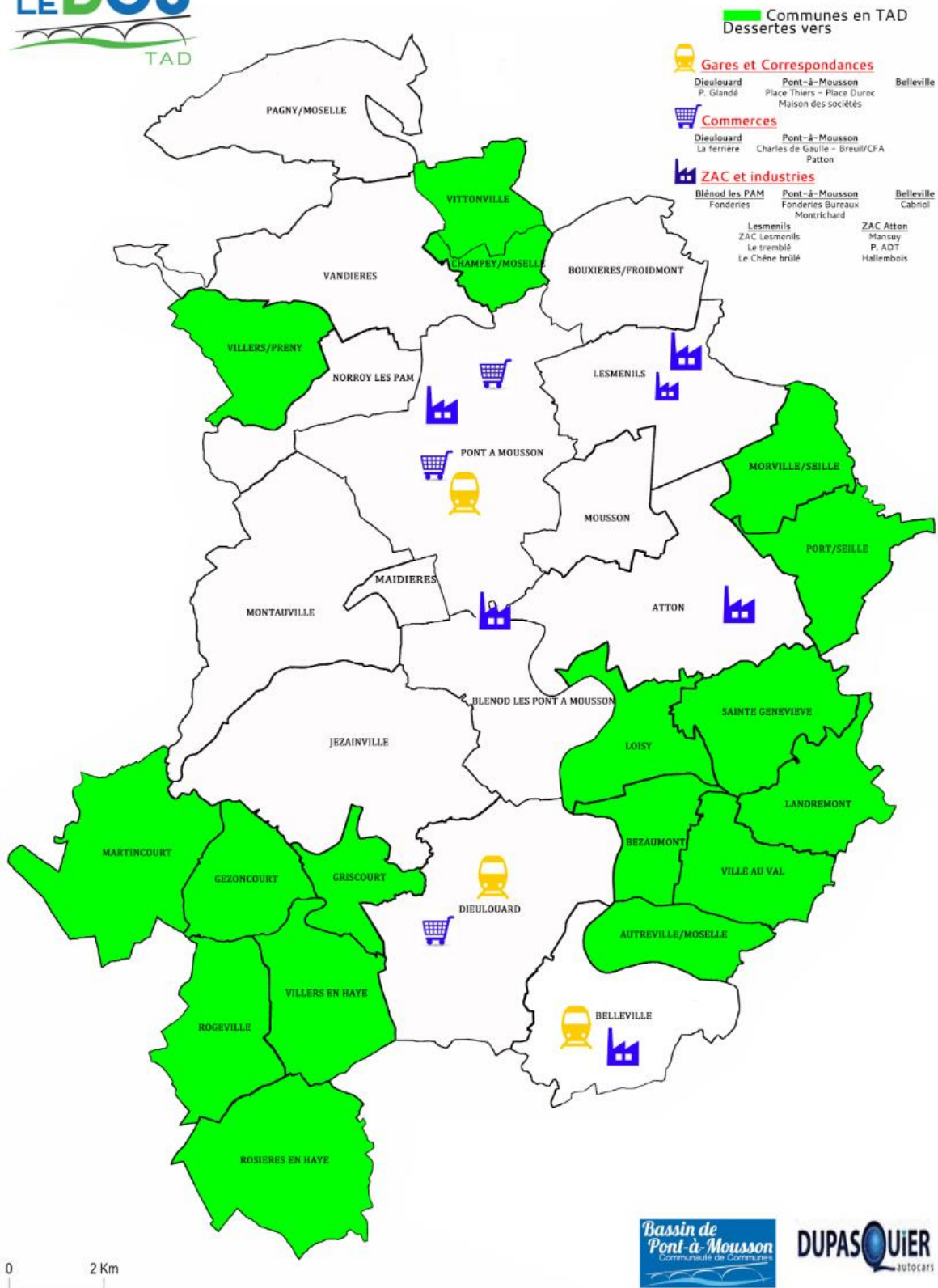
Les demandes de transport se font la veille jusqu'à 16h pour le lendemain matin et le jour même jusqu'à 11h pour l'après-midi.

- En ligne sur le site du réseau « Le BUS » : www.resealebus.com

Une confirmation de votre prise en charge vous parviendra.

Pour la qualité du service, vous devez être présent 5 minutes avant l'heure de départ à l'arrêt convenu avec le transporteur.

Le règlement est consultable sur le site du réseau « Le BUS », à l'agence « Le BUS » ou sur demande. Conformément aux directives de la CNIL, vos données personnelles sont consultables et modifiables sur simple demande.





Bassin de
Pont-à-Mousson
Communauté de Communes

SEMAINE DU

DÉVELOPPEMENT DURABLE

30 sept.
au
08 oct.
2023

Actions citoyennes
Conférences
Animations
Spectacle
Balades
Ateliers
Visites





Actions Citoyennes

Troc de plantes et atelier pigment

Dimanche 1^{er} octobre de 14h à 17h

Maison pour tous à Pagny-sur-Moselle

Organisé par les Sonneurs de la Côte

Répare Café

Samedi 7 octobre de 9h30 à 11h30

Salle communale de Gézoncourt

Organisé par le Repair Café de Pont-à-Mousson

Distribution de compost

Samedi 7 octobre à partir de 9h

Parking de l'Espace Montrichard

à Pont-à-Mousson

Ne jetez plus vos mégots !

C'est un déchet dangereux qui pollue l'eau et le sol.

Un seul mégot pollue jusqu'à 500l d'eau.

40% échouent dans les océans.



Spectacle

Le Sacre de l'Or Bleu

Samedi 30 septembre à 10h30

Centre P. Picasso de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Inscriptions obligatoires à la médiathèque de PAM

au 03 83 84 09 09



Visites et Balades

Visite de l'usine hydroélectrique GERST de Pagny-sur-Moselle

Samedi 30 septembre de 14h à 16h

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Balade naturaliste sur la pelouse calcaire du Grand Rê

Dimanche 1^{er} octobre de 14h à 17h

Place de la Mairie à Griscourt

Organisée par le Parc Naturel Régional de Lorraine

Inscriptions obligatoires auprès de Ronan Joncour

au 06 89 87 29 70

Visite STEP - Cycle d'Eau

Mercredi 4 octobre de 10h à 12h

STEP Cycle d'Eau à Pont-à-Mousson

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Visite du centre de tri

Mercredi 4 octobre de 14h30 à 16h

Centre de tri à Dieulouard

Organisée par PAPREC et la CCBPAM

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90



Ateliers et conférence

Formation au compostage

Mardi 3 octobre de 18h à 19h30

Siège de la Communauté de Communes du

Bassin de Pont-à-Mousson

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Atelier transition écologique / énergétique

Mercredi 4 octobre de 18h à 20h

Siège de la Communauté de communes du

Bassin de Pont-à-Mousson

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Jeux et ateliers pour enfants

sur le thème de l'écologie et du développement durable (pour les enfants 8-11 ans)

Mercredi 4 octobre de 10h à 12h

Médiathèque Yvon Tondon - Pont-à-Mousson

Inscriptions obligatoires à la médiathèque de PAM

au 03 83 84 09 09

Conférence «Botanique amoureuse et coquine»

Jeudi 5 octobre à 20h

Maison Pour Tous de Pagny-sur-Moselle

avec Paul Montagne

Organisée par les Sonneurs de la Côte

Visite de la ferme de la Voivrotte

Vendredi 6 octobre de 16h à 17h

au bout de l'impasse des Romains

à Lesménils

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Découverte du patrimoine naturel et historique en vélo le long de la Véloroute Voie Verte à partir de Pont-à-Mousson

Samedi 7 octobre de 14h30 à 17h

Départ Place Saint Antoine à PAM

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Visite de la Géode

Dimanche 8 octobre de 9h à 11h

Maison de l'Énergie Solaire Photovoltaïque

à Rosières-en-Haye

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme

au 03 83 81 06 90

Plus d'infos : www.bassin-pont-a-mousson.fr

Facebook : ccbpam

Office de Tourisme : 03 83 81 06 90 - tourisme@bassin-pont-a-mousson.fr

PETITS RAPPELS

Coordonnées et permanences de Mairie :

Tél : 03.83.81.37.41 **Mail :** villers-sous-preny@wanadoo.fr

Adresse : 36, rue de la Libération

Site : www.villers-sous-preny.fr **Facebook :** Commune de Villers-sous-Prény

Permanence de Mairie : Mardi et Jeudi de 15h à 18h.

Ouverture déchets verts : de 11h à 12h les samedis matins.

Permanence de la Gendarmerie en mairie :

Nous vous informons que vous avez maintenant la possibilité de venir vous entretenir avec les gendarmes de Pagny-sur-Moselle lors de leur jour de permanence en mairie.

Les dates de ces permanences ne sont pas encore prédéfinies mais, la mairie vous tiendra informé.

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera dans le village **lundi 09 Octobre 2023** dans la journée.

NUMEROS D'URGENCES



CALENDRIER DE RAMASSAGE DES SACS JAUNES 2023

SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL
1	13	10	08				
15	27	24	22				
29							

